



?? Parution de l'édition 2025 du guide "Réussir les assemblées générales d'une association"

Actualité législative publié le 19/03/2025, vu 202 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

Pour qu'une décision soit valablement adoptée par l'assemblée générale, il est nécessaire de respecter des règles strictes de convocation, de vote, voire de quorum, sous peine d'annulation de la décision prise.

En fonction des décisions prises lors de l'assemblée générale, il pourra aussi être nécessaire de réaliser certaines formalités ou démarches complémentaires.

Le guide "[Réussir les assemblées générales d'une association](#)" vous présente la procédure à suivre et les précautions à prendre.

Contenu du guide

Présenté sous forme de questions-réponses complètes et détaillées, ce [guide](#) répond à toutes vos interrogations :

- Qui choisit l'ordre du jour de l'assemblée générale ?
- Qui convoquer à l'assemblée générale ?
- Comment mener les débats concrètement ?
- Comment adopter les décisions ?
- Doit-on accepter les procurations ?
- Quelles formalités réaliser une fois l'assemblée terminée ?
- Un simple adhérent peut-il contester une décision qui a été prise irrégulièrement ?

En plus de vous guider tout au long du processus, notre guide vous permet d'éviter les erreurs juridiques et autres pièges potentiels.

Ce guide s'adresse aux associations loi 1901 et aux associations loi 1908 (Alsace-Moselle). Il a été mis à jour pour la dernière fois le 18/03/2025.

Ce guide est inclus dans le [Guide pratique de l'association 2024](#)

Avantages du guide

Parfaitement à jour, ce [guide](#) de 60 pages vous permet :

- de préparer sereinement votre assemblée générale grâce à nos divers modèles ;
- de gérer le déroulement de l'assemblée générale conformément à la réglementation (procurations, gestion des débats, règles de vote...) ;
- de réaliser facilement les formalités une fois l'assemblée terminée (rédaction d'un procès-verbal, dépôt des comptes annuels...) ;
- d'obtenir des réponses claires à vos questions ainsi que des conseils pratiques.